



**RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SHIPPAGAN
À LA SALLE ERNEST-RICHARD**

DATE : Le 9 novembre 2020

HEURE : 19 h

PRÉSENTS : Anita Savoie-Robichaud (maire), Kassim Doumbia (maire suppléant), Rémi Hébert (conseiller), Marie-Lou Noël (conseillère), Patrice-Éloi Mallet (conseiller), Percy Mallet (conseiller), Jules Desylva (directeur général par intérim), Elise Roussel (greffière) et Sylvie Goupil McGraw (comptable).

ABSENTE : Aucun

PUBLIC : 6 personnes

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19h01.

2. Divulgence de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est mentionné.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Point à l'ordre du jour :

4.1 Présentation des budgets de fonctionnements 2021

Le directeur général par intérim fait la présentation des budgets de fonctionnements 2021.

4.2 Adoption du budget de fonctionnement général 2021

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que la somme de **5 293 537 \$** soit le budget total de fonctionnement général de la municipalité, que la somme de **3 810 298 \$** soit le mandat de la municipalité pour l'année 2021 et que le taux d'imposition soit **1,5629 \$**. Le conseil municipal ordonne et prescrit que le mandat soit prélevé par le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la *Loi sur l'évaluation* et qui se trouvent dans le territoire de la municipalité de Shippagan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


VILLE DE SHIPPAGAN
 MAIRE
 GREFFIER

4.3 Adoption du budget de fonctionnement eau et égout 2021

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de le conseiller Percy Mallet qu'en vertu de l'alinéa 117(4) de *Loi sur la gouvernance locale*, le conseil municipal adopte le budget total de fonctionnement du service d'eau et d'égouts pour l'année 2021 qui comprendra des revenus de **1 276 671 \$** et des dépenses de **1 276 671 \$**. Qu'il soit aussi résolu que la redevance d'usage pour le service de la distribution d'eau soit fixée à **250 \$** et celle pour la collecte des eaux usées à **250 \$** par unité d'usages conformément à l'arrêté de la municipalité de Shippagan régissant les services d'eau et d'égout.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 Adoption des nouveaux tarifs pour la Piscine régionale à Shippagan

Considérant que les coûts d'opération de la Piscine régionale à Shippagan augmentent chaque année, il est recommandé d'effectuer les changements suivants concernant les tarifs :

LISTE DE PRIX 2021					
	Membres		Non membres		Étudiants UdeM
	2020	2021	2020	2021	
Admission régulière (moins 5 ans)	0,00 \$	2,00 \$	2,50 \$	2,50 \$	
Admission régulière (adulte)	5,50 \$	6,00 \$	7,00 \$	7,50 \$	
Admission régulière (ainés & étudiants)	4,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	6,00 \$	
Famille (3 à 5 personnes)	12,00 \$	15,00 \$	15,00 \$	18,75 \$	
Carte entrée régulière (30 punches)	122,95 \$	150,00 \$	153,62 \$	175,00 \$	
Aquaforme	7,00 \$	7,25 \$	8,00 \$	9,00 \$	4,00 \$
Carte entrée Aquaforme (20 punches)		125,00 \$		156,25 \$	70,00 \$
Abonnement Aînés (annuel)	354,00 \$	375,00 \$	442,67 \$	450,00 \$	
Location Piscine (1h)	76,65 \$	80,00 \$	95,75 \$	100,00 \$	
Location salle (2h)	42,75 \$	45,00 \$	53,50 \$	56,25 \$	
Location structure gonflable	80,50 \$	100,00 \$	100,75 \$	125,00 \$	
Sauveteur supplémentaire	18,25 \$	20,00 \$	21,50 \$	25,00 \$	
Cours de natation pré scolaire	32,50 \$	37,50 \$	40,50 \$	46,50 \$	
Cours de natation junior	44,50 \$	51,25 \$	55,75 \$	64,00 \$	
Cours adulte (5 cours)	39,75 \$	55,00 \$	49,75 \$	68,75 \$	30,00 \$

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia d'autoriser la mise à jour des tarifs à la Piscine régionale à Shippagan à partir du 1^{er} janvier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h34

6. Parole au public

La mairesse donne la parole au public.

Le conseiller Hébert quitte la réunion à 19h56.

La séance se termine à 20h19.



VILLE DE SHIPPAGAN
Anita Larrie Richard MAIRE
Etse Lunel GREFFIER